



ESTIMATION

N° D202512-992

En date du 16/12/2025

Rapido'Devis

RAPIDO DEVIS

29 Rue Du Pere Gwenael
29470 Plougastel Daoulas

LOGIVAL

M. Julien Charpenay
116 Chemin de Crepan
38540 Heyrieux
SIRET : 478270085

Adresse du chantier
114 Rue d'Italie
38110 La Tour-du-Pin

Chauffage

N°	DÉSIGNATION	QTÉ	P.U HT	TVA	TOTAL HT
1	Fourniture et pose de radiateurs électriques				
1.1	Radiateur électrique à inertie sèche 1000W Radiateur à inertie céramique avec thermostat digital intégré, programmable, classe II	1 u	390,00 €	10.0 %	390,00 €
1.2	Radiateur électrique à inertie sèche 500W Radiateur à inertie céramique compact pour salle de bain, avec thermostat programmable	1 u	290,00 €	10.0 %	290,00 €
1.3	Pose de radiateur électrique Fixation murale, raccordement électrique sur circuit existant, mise en service et réglage	2 u	120,00 €	10.0 %	240,00 €
2	Électricité				
2.1	Vérification et mise aux normes du circuit de chauffage Contrôle du tableau électrique, vérification des protections, ajout de disjoncteurs si nécessaire	1 fft	180,00 €	10.0 %	180,00 €
2.2	Fourniture petit matériel électrique Disjoncteurs, dominos, gaines, câbles si nécessaire	1 fft	80,00 €	20.0 %	80,00 €
3	Déplacement et mise en service				
3.1	Déplacement Forfait déplacement et évacuation des déchets d'emballage	1 fft	50,00 €	10.0 %	50,00 €

Modalités et conditions de règlement :

Ce document est une estimation et non un devis.

Ce document est généré automatiquement par un algorithme intelligent et constitue une estimation indicative. Les montants indiqués sont susceptibles d'être ajouté en cas de modification du taux de TVA en vigueur. Cette estimation devra être confirmée par un artisan qualifié, qui établira un devis définitif prenant en compte les spécificités de votre projet.

TVA à taux réduit

En qualité de preneur de la prestation, j'atteste que les travaux réalisés se rapportent à des locaux à usage d'habitation achevés depuis plus de deux ans et respectent les conditions prévues par les articles 279-0 bis et 278-0 bis A du Code général des impôts, et notamment que les travaux effectués sur une période de deux ans au plus n'ont ni concouru à la production d'un immeuble neuf au sens du 2° du 2 du I de l'article 257 du Code général des impôts, ni même conduit à augmenter la surface de plancher des locaux existants de plus de 10%.

Total net HT	1 230,00 €
TVA (10.0%)	115,00 €
TVA (20.0%)	16,00 €
Total TTC	1 361,00 €

Net à payer 1 361,00 €

Offre valable jusqu'au **15/01/2026**

Bon pour accord et signature

Fait le :
À :